

Département du Loiret - Arrondissement de Montargis
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Date de convocation

22 juin 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf juin à dix-huit heures,

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Communauté de Communes sous la présidence de Monsieur Alain Chaborel, Vice-Président de la Communauté des Communes Giennoises, assisté des membres du Bureau.

Nombre de Conseillers

EN EXERCICE : 41

PRESENTS : 31

VOTANTS : 34

Etaient présents :

Mme Perron, M. Tagot (Boismorand), M. Boucher, M. Nicolas (Coullons), Mme Agogué, M. Bichon, Mme Bourdin, Mme Chevallier, M. Chevré, M. Crozat, M. Damon, Mme de Metz, Mme Devernois, M. Hidas, Mme Lemaitre, Mme Riby, M. Rougeron (Gien), M. Pressoir (Langesse), Mme Lafaye (Le Moulinet-sur-Solin), M. Morel (Les Choux), M. Darmois, Mme Le Hardy (Nevo), M. Chaborel, Mme Gros, M. Prieur, Mme Robbio (Poilly-lez-Gien), Mme Fleury (Saint-Brisson-sur-Loire), M. Boulogne, Mme Charpentier (Saint-Gondon), M. Chenuet, Mme Rollando (Saint-Martin-sur-Ocre) **formant la majorité des membres en exercice.**

Etaient absents ayant donné pouvoir :

Mme Chambon à M. Cammal
M. Greuin à Mme de Metz
Mme Poirier à M. Boucher

Etaient absents excusés :

Mme de Crémiers,
M. Fromentin,
M. Fagart,
M. Chauvette,
M. Cammal

Etaient absentes :

Mme Quaix,
Mme Poirier Chevallier

Madame Camille Chevallier a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2021/060

OBJET : Approbation du compte administratif 2020 – Budget principal

Vu l'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Monsieur le rapporteur donne lecture chapitre par chapitre des réalisations de l'exercice 2020 :

Pour la section de fonctionnement :

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement pour l'exercice 2020 s'élève à un excédent de 3 646 504,32 €.

Pour la section d'investissement :

La section d'investissement présente un excédent de clôture de 1 221 868,45 €.

Les restes à réaliser :

Total dépenses **2 481 821,39 €**
Total recettes **579 717,87 €**

En tenant compte des restes à réaliser, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 680 235,07 €.

Le compte administratif 2020 du budget principal dégage un excédent global de 2 966 269,25 € avec les restes à réaliser.

*Sur avis favorable de la commission finances du 8 juin 2021,
Sur avis favorable du Bureau du 11 juin 2021,*

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **ARRETE** le compte administratif 2020 du budget principal tel que présenté ci-dessus.

Pour extrait conforme,
à Gien, le 5 juillet 2021

Certifiée exécutoire,

*Les formalités de publicité ayant été
effectuées le 2 juillet 2021*

Le Vice-Président,
Alain Chaborel